

Conseil scientifique

Formation restreinte

Lundi 28 janvier 2018, 10h – 12h

Présents : Florence Bernault, Johannes Boehm, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Alain Dieckhoff, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Sabine Dullin, Bénédicte Durand, Florence Faucher, Martial Foucault, Pierre François, Mathieu Fulla, Roberto Galbiati, Florence Haegel, Charlotte Halpern, Mirna Safi, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Marc Lazar, Thierry Mayer, Frédéric Mion, Frédéric Ramel, Julie Saada, Nicolas Sauger, Astrid Von Busekist

Absents ou excusés : Jenny Andersson, Philippe Coulangeon, Gilles Favarel-Garrigues, Emeric Henry, Etienne Nouguez, Xavier Ragot, Paul-André Rosental. Francesco Saraceno, Dina Waked.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission à la direction scientifique

Michel Gardette, directeur délégué

Carole Jourdan, responsable du pôle académique à la direction des ressources humaines

1/ Validation du compte rendu du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 10 décembre 2018

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le compte rendu du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 10 décembre 2018.

2/ Présentation du projet de Bachelor of Art and Sciences (BASc)

Stéphanie Balme, doyenne du collège universitaire, présente le projet de Bachelor of Art and Sciences (BASc), dont le projet pédagogique et scientifique est de mêler arts libéraux et arts mécaniques 4.0. Les arts libéraux s'inscrivent dans la tradition des disciplines de sciences humaines et sociales qui constituent l'identité de Sciences Po. Les arts mécaniques désignent ce qui fut le fondement des universités au Moyen-Age, le 4.0 faisant référence aux technologies du futur et aux sciences de demain.

S'il n'y a pas de nouveauté à réfléchir aux liens entre sciences et société, il s'agit aujourd'hui d'appréhender ces liens en tenant compte de plusieurs constats : d'une part

la part grandissante des technologies de rupture dans la transformation des pratiques individuelles, sociales et politiques, d'autre part le rôle agissant et de plus en plus dominant des mathématiques dans les sciences, et enfin la montée en puissance des enjeux sociétaux autour de la science (questions éthiques, *slow science*...)

Il s'agit donc pour Sciences Po de relever le défi de l'intégration des problématiques sciences et société dans l'offre de formation, en tirant les bénéfices des multiples initiatives déjà existantes autour du médialab, de l'initiative d'excellence en formation innovante Forccast, de l'Ecole du management et de l'innovation, des partenariats entre Sciences Po et AgroParisTech et SupAero en master, ou encore des doubles cursus au niveau du collège avec Paris I en mathématiques et avec Sorbonne Université en informatique et chimie-biologie. L'Acte II du collège a d'ores et déjà permis d'intégrer dans le bachelor la question du rôle des sciences, avec par exemple des enseignements sur les *digital humanities* ou sur la biodiversité, un grand cours « Sciences et société » et le projet « Campus de la mer » à l'initiative des étudiants.

L'enjeu, à travers la création du BASc, est de réussir à ancrer les étudiants dans plusieurs disciplines spécifiques, et ce dès le début de la formation, tout en gardant l'objectif de la pluridisciplinarité au cœur du projet du nouveau diplôme. Il s'agit en outre pour notre institution d'engager des interactions avec des établissements universitaires dans toutes les régions où est implanté un campus de Sciences Po, d'élargir le vivier de candidats en permettant l'intégration d'étudiants aux profils plus orientés vers les sciences dures, et enfin d'élargir le champ des opportunités professionnelles des diplômés de Sciences Po.

Le BASc proposera une formation en quatre ans, la troisième année se déroulant à l'étranger. La première promotion serait constituée de 80 étudiants à Paris et 40 à Reims, avec une augmentation progressive des effectifs. Sur le campus parisien, trois programmes seraient proposés entre Sciences Po et ses partenaires : SHS et informatique, SHS et biologie, SHS et sciences de la terre. A Reims, le programme est focalisé sur la bioéconomie, la chimie verte et les mathématiques, tandis qu'au Havre, ce sont les questions liées à la mer qui seront au cœur du programme. Pour l'heure, les campus de Dijon, Menton, Nancy et Poitiers ne sont pas concernés. Le BASc intègre tous les éléments du bachelor rénové, dont les majeures et le parcours civique. La maquette complète devra être finalisée fin 2019, ce qui constitue un travail d'envergure, puisqu'il s'agit de créer des cours de niveau collège en faisant dialoguer des juristes avec des chimistes, des mathématiciens avec des philosophes, etc.

Il s'agit également d'établir des critères et des dispositifs de sélection des étudiants, en ayant pour objectif de retenir des candidats d'excellent niveau tout en maintenant des objectifs de diversité internationale, de diversité sociale et de diversité de parcours.

A l'échelle internationale, des expériences se font jour qui peuvent apporter un éclairage sur le projet du BASc de Sciences Po. Dans le monde anglo-saxon, on trouve les « *artsci* », c'est-à-dire les « *arts and sciences* », avec des « *Bachelors of knowledge integration* », qui combinent diverses disciplines, ce qui n'est pas l'orientation du projet de BASc à Sciences Po. Les universités nord-américaines de premier plan proposent un *Bachelor of Art* et un *Bachelor of Science*, comprenant un tronc commun obligatoire, des choix de majeures et des cours optionnels. Quelques universités canadiennes proposent un *Bachelor of Arts and Science*, intégré le plus souvent à des *Schools of Environment*, offrant des parcours interdisciplinaires en sciences cognitives, développement durable, philosophie, anthropologie, science de la terre et délivrant un diplôme intégré au *Bachelor of Arts*,

beaucoup plus spécifique que le projet de BAsC à Sciences Po. Enfin, l'université UCL propose un programme beaucoup plus proche du projet de BAsC, le *Bachelor of Arts and Sciences*, qui correspond au même type de travail, qui s'inscrit dans un contexte favorable d'université *comprehensive*, ce que n'est pas Sciences Po.

Le travail qui reste à faire aujourd'hui est crucial et nécessite d'intégrer toutes les forces de la communauté académique de Sciences Po qui souhaiteront apporter leurs contributions.

Marc Lazar remercie Stéphanie Balme pour sa présentation et précise que le BAsC sera présenté dans les mois qui viennent au Conseil de l'Institut.

Thierry Mayer remercie également Stéphanie Balme pour cette présentation ; il estime que le partenariat avec les sciences dures est très prometteur et évoque les dispositifs existants à Sciences Po, qui fonctionnent bien à la fois en termes de formation mais également de débouchés professionnels. Il s'interroge sur l'articulation entre le BAsC et les dispositifs existants, comme le MASS par exemple (master mathématiques appliquées aux sciences sociales).

Sébastien Pimont s'interroge aussi sur le passage entre *Bachelor* et Master, et souhaite avoir des précisions sur ce qui est attendu de la communauté académique permanente, la maquette du BAsC semblant déjà bien définie.

Florence Bernault demande des précisions sur les cours que devront prendre les étudiants de Sciences Po, en particulier dans le tronc commun.

Olivier Borraz remarque qu'il peut s'avérer délicat de travailler avec les sciences de la vie et les sciences de la terre, et suggère d'insister avec les partenaires sur le fait que les sciences sociales ne sont pas là pour aider les « vrais » chercheurs à se poser des questions éthiques ou pour les aider à communiquer avec la société, qui sont les deux registres sur lesquels sont généralement renvoyés les chercheurs en sciences sociales. Le risque est que les chercheurs en sciences sociales soient rangés dans une fonction d'interface, sans possibilité de produire des connaissances sur les technologies, leurs usages et leurs constructions. En outre, concernant la maquette pédagogique, il constate le renforcement de la place des STS au détriment de la sociologie politique, ce qui lui semble discutable au regard des champs abordés par le projet pédagogique du BAsC.

Frédéric Mion remercie Stéphanie Balme pour cette présentation. Il souhaite apporter quelques éléments de réponse. Si le BAsC représente une innovation pour Sciences Po, cela est également le cas pour l'Université de Paris, qui s'engage avec confiance sur la voie d'une formation extrêmement sélective, proposant des enseignements d'un type radicalement nouveau, de surcroît en y adjoignant une part du financement Idex. Cette nouvelle formation ne saurait voir le jour si elle devait demeurer en concurrence avec d'autres formations qui sont actuellement proposées par Sciences Po en partenariat avec des établissements intégrés dans d'autres COMUE. Ainsi, les doubles diplômes en partenariat avec Paris I sur les sciences sociales ou encore ceux sur les humanités historiques, philosophiques ou littéraires seront poursuivis, tandis qu'il pourrait être mis un terme au double diplôme entre l'UMPC et Sciences Po.

Stéphanie Balme précise que la maquette présentée à ce jour est loin d'être finalisée ; les noms des majeures proposées ici sont appelées à évoluer. Sa construction repose sur la nécessité de donner sa place à chacun des partenaires et chacune des disciplines, autour de thématiques comme les questions d'éthique, la philosophie des sciences et la sociologie

des sciences. Les partenaires qui œuvrent aujourd’hui à la construction des majeures du BASc opèrent à la fois dans le respect de chacune des spécificités disciplinaires et dans le souci de se décentrer par rapport à leurs propres logiques disciplinaires. La menace d’instrumentalisation des sciences sociales ne semble pas appropriée dans ce contexte.

Concernant l’articulation avec les masters, le BASc proposera effectivement quatre ans d’études dont une année à l’étranger. La poursuite d’études en master devra être construite par la DES, en collaboration avec les partenaires du BASc.

Sophie Dubuisson-Quellier précise qu’elle a commencé sa carrière d’enseignant-chercheur dans plusieurs écoles d’ingénieurs, dont l’École des Mines, ce qui lui a permis d’appréhender d’assez près cette problématique entre sciences dures et sciences sociales. Le risque d’instrumentalisation est effectivement réel, mais les sciences sociales aussi peuvent instrumentaliser les sciences dures. L’une des possibilités pour contrer ce biais est d’entrer par les objets ou les grands enjeux comme l’environnement, la santé ou l’alimentation, qui doivent être saisis par des compétences disciplinaires à la fois du côté des sciences dures et du côté des sciences sociales.

Charlotte Halpern revient sur l’articulation entre ce projet et l’enseignement et la recherche, plusieurs collègues étant impliqués en ce moment avec l’Université de Paris sur la question de l’éventuelle structuration d’une dynamique de recherche autour de l’environnement, qui prendrait la suite du programme Politiques de la terre. Dans le cadre de ces discussions, les chercheurs sont centrés essentiellement sur les sciences participatives et les apports éventuels des SHS sur des enjeux technologiques ou de sciences dures. Les enjeux d’instrumentalisation suggérés par Olivier Borraz sont réellement à l’œuvre. Charlotte Halpern précise, à propos de UCL et de son *Bachelor of Arts and Science*, qu’il s’inscrit dans un département, le STEaPP (*Department of Science, Technology, Engineering and Public Policy*), dont la vocation est de permettre à la fois de lier enseignement et recherche, de mettre en place des cours et des bibliographies, et de répondre aux questions de l’articulation entre sciences dures et sciences sociales.

Marc Lazar demande comment les collègues vont pouvoir concrètement être associés au projet et comment ils pourront être mobilisés.

Stéphanie Balme répond aux divers points soulevés. La formation proposera des enseignements fondés sur des thématiques, mais sera également attentive aux méthodes propres aux SHS et aux sciences dures. Il s’agit de former des élèves parfaitement capables de faire de la recherche en sciences sociales, mais aussi de la recherche en sciences dures dans leur discipline. Par exemple, l’un des grands cours envisagés portera sur le raisonnement, la preuve et l’hypothèse, à partir de thématiques comme la biodiversité ou l’environnement. Il faudra sans doute être attentif au risque d’instrumentalisation, mais il est également nécessaire de saisir l’opportunité de l’interdisciplinarité pour les sciences humaines et sociales, qui pourront, dans l’interaction avec les autres disciplines, montrer leurs forces. Concernant la participation de la communauté académique permanente, un comité scientifique mixte va être mis en place et des réunions bimensuelles vont être organisées pour élaborer les maquettes. Il semble opportun d’envisager un nouveau point d’avancement du projet lors d’une prochaine séance du conseil scientifique.

Bénédicte Durand ajoute que la présentation du BASc au Conseil scientifique initie une démarche de renforcement du lien entre formation et recherche au sein de Sciences Po, et souhaite multiplier les lieux, les occasions et les objets qui permettront de veiller à alimenter le dialogue entre recherche et formation.

3/ Information sur la campagne 2019 de prime d'incitation à l'enseignement

Guillaume Plantin annonce que trois primes nouvelles sont créées cette année. Depuis septembre 2018, les chargés de recherche CNRS qui ont rejoint Sciences Po dans les trois ans après leur entrée au CNRS, ont accès à une demi-prime et à un demi-service, qui consiste en deux cours de 24 heures et 16 heures d'activités complémentaires. Les trois primes qui sont ouvertes peuvent être réparties en demi-primes et primes complètes. Les dossiers de candidature doivent être adressés aux directeurs de département, à la DES et au DS au plus tard le 15 février 2019. Les départements sont chargés d'instruire les dossiers, de les classer puis de les transmettre à la DES et au DS au plus tard le 22 février. Les propositions d'attribution seront faites au Conseil scientifique du 11 mars. La direction scientifique informera la communauté scientifique de ce calendrier.

Alain Dieckhoff souhaite qu'il soit précisé si les chargés de recherche CNRS sont cantonnés à une demi-prime.

Guillaume Plantin précise qu'en septembre 2018, les membres du conseil scientifique ont voté en faveur d'une demi-prime uniquement pour les chargés de recherche CNRS venant d'être recrutés (on parle de recrutement « frais »). Les chargés de recherche CNRS qui ont plus de trois ans d'ancienneté candidateront à une prime pleine.

4/ Avis sur la proposition du comité de sélection pour le recrutement d'un.e Assistant Professor (poste privé en tenure track) en science politique, profil Intégration européenne

Florence Haegel annonce que le comité de sélection s'est réuni le 18 janvier et avait sélectionné quatre candidats pour les auditions, mais suite au désistement de l'un d'entre eux, ce sont trois candidats qui ont été auditionnés. Le comité a classé les candidats comme suit : Natascha Wunsch en première position, puis Ariadna Ripoll Servent et enfin Francesco Nicoli.

Titulaire d'une thèse soutenue en 2016 à UCL sur les conséquences de l'élargissement européen dans les Balkans, Natasha Wunsch est actuellement post-doctorante à l'université de Zurich.

Ariadna Ripoll Servent, actuellement Assistant Professor à l'université de Bamberg, a soutenu sa thèse en 2011 et travaille sur le Parlement européen et les questions de sécurité.

Francesco Nicola, titulaire d'une thèse de l'Université de Trente, actuellement post-doctorant à l'université d'Amsterdam, est spécialiste des questions d'intégration européenne dans une perspective d'économie politique.

Les membres du conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un.e *Assistant professor* en science politique, profil Intégration européenne.

5/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en sciences humaines et sociales, profil sociologie des sciences et des techniques et environnement

Dominique Cardon détaille le comité de sélection, composé de 10 personnes. Les membres internes sont Richard Balme, pour le CEE et PSIA, Jean-Philippe Cointet (médialab), Sandrine Revet (CERI) et Virginie Tournay (CEVIPOF). Le comité est présidé par Dominique Cardon, le vice-président du comité est Richard Balme.

Les membres externes du comité sont donc Madeleine Akrich du CSI des Mines Paristech, Valérie November du Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés de l'École des Ponts Paristech, Jennifer Gabrys de la *Goldsmiths University of London*, Peter Bearman, directeur de l'*Interdisciplinary Center for Innovative Theory and Empirics* de l'université de Columbia et Alberto Cambrosio du *McGill's Department of Social Studies of Medicine*.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en sciences humaines et sociales, profil sociologie des sciences et des techniques et environnement.

6/ Questions diverses

- Elections au CNU

Carole Jourdan rappelle que le renouvellement des mandats au CNU aura lieu en septembre et octobre 2019, via un vote par correspondance. Elle précise que tous les maîtres de conférence et professeurs d'université sont automatiquement inscrits sur les listes, mais que l'inscription des personnels CNRS et FNSP se fait à la demande de l'établissement, et ce jusqu'au 11 février. Les listes de candidatures seront à déposer en juin.

Marc Lazar insiste sur l'importance, pour toutes les disciplines, d'avoir des candidats et des représentants de Sciences Po au sein du CNU, pour toutes les questions relatives aux qualifications, aux HDR, aux promotions.

Thierry Mayer rappelle qu'il a siégé au CNU pendant plusieurs années, au cours desquelles il a pu constater l'intérêt de la participation au CNU de membres du CNRS, ainsi que l'intérêt pour Sciences Po d'avoir une représentation au sein de l'instance qui régit les carrières universitaires françaises. La moindre implication de Sciences Po dans cette instance, à un moment où de fortes divergences au sein du monde universitaire français – à tout le moins en économie, se font jour, est potentiellement très coûteux pour l'institution.

Florence Faucher précise que siéger au CNU est une activité chronophage ; elle suggère d'inciter les collègues à y participer en prenant en compte la charge de travail supplémentaire, qui n'est aujourd'hui pas prise en compte dans le service des enseignants.

Julie Saada annonce qu'elle est au CNU et confirme l'énorme travail que cela requiert.

Marc Lazar conclut sur la nécessité d'un travail de sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales, mais aussi sur la nécessité de présenter des candidatures.

- Projet de recherche Grand débat national

Martial Foucault tient à remercier l'École doctorale pour avoir envoyé à l'ensemble des doctorants un appel à volontariat pour un projet de recherche mené autour du grand débat national : il s'agit d'un travail d'observation et d'enquête sur place, autour de débats tirés au sort pour être observés.

7/ Avis sur la demande d'intégration au corps des Professeurs des universités de l'IEP de Paris de Paul-André Rosental

Carole Jourdan rappelle que Paul-André Rosental est directeur d'études à l'EHESS, en détachement sur un emploi de professeur des universités depuis 2009. Il a adressé au Directeur de Sciences Po une demande d'intégration dans le corps de professeur des universités, ce qui requiert un avis formel du Conseil scientifique. Pour Sciences Po, cette intégration dans le corps des professeurs d'université est sans incidence, Paul-André Rosental ayant d'ores et déjà un déroulé de carrière dans le corps des professeurs d'université.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'intégration au corps des Professeurs des universités de l'IEP de Paris de Paul-André Rosental.

8/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Pierre Chabal

Frédéric Ramel annonce que Pierre Chabal est maître de conférences à l'université du Havre depuis 2001. Ses travaux portent sur la régionalisation, en particulier en Asie. Son dossier de publications est conséquent, avec, depuis sa thèse soutenue en 1999, neuf ouvrages dirigés, un ouvrage en nom propre, plusieurs directions de numéros spéciaux de revues à comité de lecture en anglais, une vingtaine d'articles dans des revues à comité de lecture et l'animation de trois réseaux de recherche. Son activité est fortement internationalisée. Son projet d'HDR porte sur une analyse fine et replacée dans le cadre de la théorie des relations internationales, de l'organisation de coopération de Shanghai.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Pierre Chabal.

9/ Avis sur la demande d'autorisation d'Olivier Roueff à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Brienne Dubois

Pierre François demande au Conseil scientifique l'autorisation de reporter à une séance ultérieure l'examen de ce point, ainsi que le suivant.

10/ Avis sur la demande d'autorisation de Delphine Remillon à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Marta Veljkovic

11/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un.e Professeur.e des universités en droit privé, profil droit de la propriété intellectuelle, droit de l'innovation

Sébastien Pimont précise que huit candidatures ont été reçues. Il propose, en accord avec le président du Conseil scientifique, que la discussion porte principalement sur les quatre dossiers pour lesquels les avis des rapporteurs ne sont pas convergents.

A l'issue de la discussion, sont déclarées recevables à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés les candidatures de Daniel Gervais, Hyo Yoon Kang, Giuseppe Mazziotti, Lilla Montagnani, Alain Pottage, Eleonora Rosati, Mira Sundara Rajan.

Est déclarée irrecevable à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la candidature de Andrés Guadamuz Gonzalez.

12/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un.e Professeur des universités en sciences humaines et sociales, profil sciences humaines du numérique

Nicolas Sauger précise que sur les quatre candidatures étrangères pour ce poste, une candidature émane d'une femme.

Les avis des rapporteurs étant convergents, sont déclarés recevables à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés les dossiers de Dariusz Jemielniak, Stefania Milan, Eduardo Robles Bemont et Kazuhiko Shibuya.

13/ Avis sur les demandes de promotion de chercheurs-enseignants FNSP

Les demandes de promotion concernent :

- Nicolas Cœurdacier, candidat à une promotion au grade de Full Professor FNSP ;
- Nicolas Delalande, candidat à une promotion au grade d'Associate Professor FNSP de rang A.

Chaque candidat à la promotion a rédigé un rapport d'activité et constitué un dossier. Pour la promotion de rang B à rang A, la procédure prévoit le recours à trois rapporteurs extérieurs qui rédigent chacun un avis. L'un des rapporteurs est suggéré par le candidat, les deux autres respectivement par le directeur d'unité et le directeur de département. Pour la promotion à l'intérieur du rang A, la procédure prévoit le recours à un rapporteur extérieur, choisi par la direction scientifique.

Sabine Dullin rapporte sur le dossier de Nicolas Delalande.

Thierry Mayer rapporte sur le dossier de Nicolas Cœurdacier.

Les membres du conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la promotion de Nicolas Delalande au grade d'Associate Professor FNSP de rang A.

Les membres du conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la promotion de Nicolas Cœurdacier au grade de Full Professor FNSP.